

LETTRE DE MGR LAFLECHE A M. MATTHIEU, Ecr. M. P. P.

SÉMINAIRE DES TROIS-RIVIERES,
6 Mai 1881.

M. Matthieu, Ecr. M. P. P.

Mon cher Monsieur,

Ad impossibile nemo tenetur.

Merci de votre bonne volonté ; le bon Dieu vous en tiendra compte, j'en ai la confiance, et persévérez dans ces sentiments chrétiens qui vous font tenir fermement à la liberté du culte catholique et au respect des droits sacrés de l'Eglise. De mon côté j'ai fait ce que j'ai pu pour obtenir le redressement d'une loi, dont l'interprétation a été jugée par les Evêques de la province une violation de cette liberté et de ces droits garantis par la constitution ; j'ai travaillé à démontrer la vérité et l'exactitude de ce jugement et à éclairer à ce sujet l'opinion publique ; cinq évêques sur huit ont approuvé mes vues sur la convenance de faire régler au plus tôt cette grave question ; la députation y était préparée et l'aurait réglée sans difficulté, d'après ce que j'ai appris de bonne source, et vous êtes vous-même de cette opinion. Et voilà que ceux qui ont demandé l'amendement de cette loi, s'y refusent pour des raisons que j'ignore et des craintes que je ne crois pas fondées ; mais cependant, que je respecte, à cause de l'autorité dont ils sont revêtus.

En conséquence, je n'insisterai pas davantage à cause des inconvénients qui pourraient en surgir. Cependant il demeure constant que les Evêques de la Province n'ont pas changé d'opinion sur la funeste interprétation de cette loi et qu'ils désirent encore la voir amendée. Voilà l'essentiel pour les députés. La question d'opportunité, ils peuvent la juger comme les évêques, et je pense qu'il aurait été mieux de ne pas les consulter à ce sujet le printemps dernier, et d'agir. C'est encore mon avis. La députation connaissant l'opinion des évêques sur la perversité de cette loi telle qu'interprétée et leur désir de la voir amendée, devra la faire amender aussitôt qu'elle croira la chose possible, sans leur en parler davantage.

Je regrette profondément que les chefs conservateurs n'aient pas compris cela, et n'aient pas réglé cette question avant les prochaines élections.

Fasse le ciel qu'ils n'aient pas alors à le regretter !

Sur ce, je prie Dieu de vous avoir en sa sainte garde et je demeure,

Votre tout dévoué serviteur,

† L. F. EV. DES TROIS-RIVIERES.